

## Subventions « Patrimoine »

Le budget primitif 2024 a renvoyé la mobilisation de crédits pour le soutien de projets « patrimoine » au budget supplémentaire. Le vote de ce dernier, lors du Comité syndical de ce jour, intègre l'inscription d'un montant de crédits à hauteur de 40 000 € pour le soutien à des projets. Depuis le dernier Comité syndical, 6 nouvelles demandes ont été reçues, elles sont présentées ci-dessous et récapitulées dans un tableau en fin de note.

**Association Langogne Triathlon** – 9<sup>ème</sup> édition du triathlon de Naussac-Langogne (21 juillet 2024)  
Trois épreuves sont prévues à cette occasion et les organisateurs attendent plus de 150 participants. Cette manifestation est promue par la ligue Occitanie de triathlon qui aide à développer et renforcer la qualité de l'organisation. Elle vise également à promouvoir le Département de la Lozère et le lac de Naussac.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Licence manifestation, affiliation club, arbitrage	1 350 €	Inscription	4 000 €	55,94%
Communication	500 €	Sponsors privés	800 €	11,19%
Récompenses	2 500 €	Langogne	750 €	10,49%
Bénévoles	2 300 €	Naussac Fontanes	600 €	8,39%
Matériel	500 €	Département 48	500 €	6,99%
		<b>Etablissement public Loire</b>	<b>500 €</b>	<b>6,99%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 150 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 150 €</b>	<b>100 %</b>

**Club Athlétique Langonnais (48)** – Naussac Run Nature (29 septembre 2024)

Cette manifestation rassemble chaque année près de 250 participants. En dehors de l'aspect sportif, l'objectif des organisateurs est également de faire découvrir le site de Naussac. Deux courses sont organisées (8 et 15 km) ainsi que des courses enfants.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Promotion	800,00 €	Inscriptions	2 000,00 €	34,00 %
Technique	800,00 €	Partenariat public	1 500,00 €	28,5 %
Ravitaillement /collation / Remise des prix	700,00 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>24,5 %</b>
Tenues des bénévoles	300,00 €	Partenariat privé	500,00 €	13,00 %
Lots inscriptions / dotations podium	2 700,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>5 300,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 300,00 €</b>	<b>100 %</b>

**AAPPMA Roanne et Région (42)** – Open de Villerest 2024 (9-10 novembre 2024)

Organisation sur le plan d'eau de Villerest d'une compétition de pêche aux carnassiers en bateau, constituée de 70 à 80 équipages de 2 personnes. Cette compétition réputée nationalement offre une promotion du loisir pêche intéressante pour le plan d'eau.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Restauration	6 000,00 €	Roannais agglomération	2 000,00 €	11,76 %
Lots – récompenses	6 360,00 €	<b>EP Loire</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>17,65 %</b>
Cotisations	1 000,00 €	Autofinancement	7 500,00 €	44,12 %
Gardiennage	800,00 €	CD 42	2 000,00 €	11,76 %

Hébergement	180,00 €	Commelle-Vernay	500,00 €	2,94 %
Frais bénévoles + personnel	870,00 €	Crédit Agricole	1 000,00 €	5,88 %
Communication	1 790,00	FDVA	1 000,00 €	5,88 %
<b>TOTAL</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>100 %</b>

**Musée de la marine de Loire de Châteauneuf-sur-Loire (45)** – Exposition : « La Loire et le sel, commerce et contrebande » (du 16/10/2024 au 2/03/2025)

Le musée s'attachera à présenter les multiples usages du sel, ses différents lieux et méthodes de production ainsi que son mode de distribution si particulier dans un contexte de monopole royal, de forte taxation et d'active contrebande.

**Budget prévisionnel :**

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de missions	7 200 €	Département du Loiret	2 500 €	14,45%
Carburants	500 €	Région Centre Val de Loire	3 500 €	20,23%
Fournitures	2 600 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>2 500 €</b>	<b>14,45%</b>
Primes d'assurances	200 €	Autofinancement	6 800 €	39,31%
Autres frais divers	5 600 €	Entrées + ventes livrets expo	2 000 €	11,56%
Catalogues et imprimés	1 200 €			
<b>TOTAL</b>	<b>17 300 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 300 €</b>	<b>100 %</b>

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 1 730 €.

**Programme d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable dans les écoles de Saint-Etienne pour les rivières Furan, Ondaine et Lizeron 2023-2024** - (Saint-Etienne Métropole – 42)

Saint-Etienne Métropole propose des actions de sensibilisation à la préservation de l'eau et des rivières, en milieu scolaire (cycles 2 et 3), durant l'année 2023-2024. Elles concernent les rivières Le Furan, l'Ondaine et le Lizeron. De nombreux modules d'animation pour chaque rivière sont proposés avec aux choix les thèmes : « Préserver l'eau, la rivière » ou « comprendre le phénomène d'inondation ».

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Animation + séjours pédagogique CPIE	37 160 €	Saint-Etienne Métropole	17 310,00 €	46,58%
		Département de la Loire	11 150,00 €	30,01%
		Agence de l'eau Loire Bretagne	5 000,00 €	13,46%
		<b>Etablissement public Loire</b>	<b>3 700,00 €</b>	<b>9,96%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 160,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 160,00 €</b>	<b>100 %</b>

**Projet photographique sur la Loire – Anne-Marie FILAIRE - photographe**

Les travaux de cette photographe renommée sont présentés dans de nombreuses institutions et musées en France et à l'étranger, dont le musée national d'art moderne, Centre Pompidou, et la Bibliothèque nationale de France.

Le projet qu'elle porte vise à photographier la Loire et ses affluents dans une itinérance à hauteur d'homme, depuis la source jusqu'à l'estuaire. Il prend la forme d'un voyage, orienté par le flux et le lit du fleuve, et d'une observation attentive de son territoire dans sa permanence et sa résilience face au changement climatique.

Dans la poursuite du travail photographique effectué en 2023 et qui s'est concentré sur la zone des sources de la Loire, en 2024, Anne-Marie Filaire va poursuivre son voyage sur la Loire.

La photographe propose de remettre à l'Etablissement un ensemble de 12 planches de travail au format 50 x 60 cm (40 photographies par planche), une sélection de 10 photographies choisies en accord avec la photographe, à l'intérieur de ces planches. Les photos seront libres de droits pour toute exploitation pour diverses communications de l'Etablissement. La participation financière s'élèverait de manière forfaitaire à 3 000 €.

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les délibérations correspondantes.**

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Triathlon Langogne Naussac – 21/07/2024	Association Langogne Triathlon	7 150 €				500 €	6,99 %	500 €
Naussac Run Nature – 29/09/2024	Club athlétique Langogne	5 300 €				1 300 €	24,53 %	1 300 €
Open de pêche des carnassiers de Villerest – 9 et 10/11/2024	AAPPMA Roanne et Région	17 000 €				3 000 €	17,65 %	3 000 €
« La Loire et le sel, commerce et contrebande » (exposition du 16/10/2024 au 2/03/2025)	Ville de Châteauneuf-sur-Loire (45)	17 300 €	X	X	X	2 500 €		1 730 € (10 %)
Programme d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable dans les écoles de Saint-Etienne pour les rivières Furan, Ondaine et Lizeron 2023-2024	Saint-Etienne Métropole (42)	37 160 €		X	X	3 700 €	10 %	3 700 €
Projet photographique sur la Loire (partie 2)	Anne-Marie FILAIRE - photographe		X	X	X	3 000 €		3 000 €
<b>TOTAL</b>						14 000 €		<b>13 230 €</b>

**Subventions « Patrimoine »** – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)

